

# Hommage à la mémoire du général Dufour

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **45 (1937)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974284>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et voici que Lausanne semble s'intéresser à la question; les journaux vaudois ont inséré au milieu d'octobre le communiqué suivant:

«*Colonne de la Croix-Rouge.* Les citoyens libérés du service militaire, qui ne font pas de service actif ou qui sont incorporés dans les services complémentaires et qui désirent faire partie, à titre volontaire, d'une colonne de la Croix-Rouge tout en s'engageant à respecter les règlements et instructions prescrites par celle-ci, peuvent s'inscrire au Service communal d'hygiène, Escaliers du

Marché, 2. Ils devront suivre le cours préparatoire de premiers soins et premiers secours qui sera donné le lundi et le vendredi de 20 h. 30 à 22 heures, le lundi à l'École de médecine et le vendredi au Collège de la Barre, du 25 octobre au 17 décembre.»

Nous espérons vivement que les initiateurs arriveront à chef, que la Croix-Rouge vaudoise pourra fournir les fonds nécessaires, et que — sous peu — nous aurons une «Colonne vaudoise de la Croix-Rouge».

## Hommage à la mémoire du général Dufour.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Guillaume-Henri Dufour a été solennellement commémoré à Genève le 15 septembre.

A huit heures du soir, une population très dense était massée sur la Place Neuve quand arriva devant la statue du général Dufour le cortège des autorités, au premier rang duquel se trouvait M. Motta, président de la Confédération; de nombreuses sociétés y comptaient leurs délégués; le Comité international était représenté par M. Paul Logoz.

Un haut-parleur diffusa une allocution dans laquelle M. Edouard Chapuisat retraça la carrière de Guillaume-Henri Dufour; l'orateur dit notamment:

«...Ingénieur cantonal, professeur, membre du Conseil municipal et du Grand Conseil de Genève, député au Conseil des Etats et au Conseil national, chargé des travaux techniques les plus difficiles et des missions diplomatiques les plus délicates, Dufour consacre toutes ses forces intellectuelles et physiques à son pays, à notre pays.

En 1798, en 1813, en 1814, la Suisse a été incapable de protéger ses frontières: il réorganise l'armée, dresse la carte admirable qui porte son nom, surveille les frontières. A trois reprises c'est lui qui, d'une main à la fois puissante et généreuse, rétablit la paix entre les Confédérés, méritant la reconnaissance de ses adversaires eux-mêmes.

Car, élu général par l'Assemblée nationale, ce grand soldat est un grand cœur. Il s'intéresse au sort des blessés et préside la première Conférence internationale de la Croix-Rouge. Il voue aux humbles un émouvant intérêt, s'attache à tout ce qui peut développer l'entraide des citoyens, et cela dans les domaines les plus divers.

Il cherche par-dessus tout l'union des Confédérés, et, pour la marquer d'une manière solennelle, il requiert et obtient des Chambres que, sans renier les couleurs cantonales, l'armée se rassemble désormais sous un seul drapeau à croix blanche sur fond rouge (évoquant celui de Schwytz), notre drapeau fédéral...»

Pendant que cet hommage était rendu à la mémoire de G.-H. Dufour, des projecteurs éclairaient la bannière fédérale et le drapeau de la Croix-Rouge qui avaient été déployés, l'un à côté de l'autre, contre la grande muraille de la Place Neuve.

La commémoration du 15 septembre a ainsi marqué le rôle du général Dufour dans l'institution de la Croix-Rouge. A l'occasion de cet anniversaire, le *Bulletin international* croit devoir rappeler ce qui suit:

Lorsqu'en 1862 J.-Henry Dunant appela de ses vœux une action internationale en faveur des blessés de guerre, le général Dufour lui répondit: «Il ne faut pas désespérer du succès».

Trois mois ne s'étaient pas écoulés que, le 17 février 1863, Dufour acceptait, à l'âge de 74 ans, de faire partie d'une commission de cinq membres nommée par la Société d'utilité publique et chargée d'examiner le projet de Dunant. Ses quatre collègues: Dunant lui-même, Moynier, Appia, Maunoir l'acclamèrent comme président; Dufour accéda à leur désir.

C'est lui qui ouvrit la Conférence internationale de 1863.

Devenu, après une année, président

honoraire du Comité international de la Croix-Rouge. — dont la présidence effective fut confiée à Gustave Moynier — il continua à se dévouer ardemment à la cause nouvelle. Il s'associa aux travaux de ses collègues, fit des démarches personnelles en faveur de l'idée d'Henry Dunant; c'est ainsi, par exemple, qu'il écrivit à celui qui avait été son élève, l'empereur Napoléon III, en vue de faire appuyer par ce dernier auprès du Conseil fédéral suisse la convocation d'une Conférence diplomatique.

En 1864, le général Dufour accepta de présider cette Conférence internationale qui fut effectivement convoquée et qui aboutit à la signature de la «Convention de Genève du 22 août 1864, pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne».

Vigilant et généreux jusque dans son extrême vieillesse, Guillaume-Henri Dufour mit au service de la Croix-Rouge son sens aigu de la réalité et cet idéalisme qui inspire à l'homme de foi et d'action la volonté d'améliorer la condition de ses semblables. Grâce à son expérience, à son humanité, à son prestige, le général Dufour a grandement contribué à répandre dans le monde l'idée de la Croix-Rouge.

### Le goître disparaît.

La prophylaxie par le sel iodé et les tablettes iodées paraît efficace. La *Revue suisse d'hygiène* a publié un article d'un médecin saint-gallois établissant la disparition presque complète du goître

infantile dans son district, et cela même depuis la suppression des tablettes. Le sel iodé suffit. Aucun inconvénient n'a été constaté.